N° 306 — 18e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

Vendredi 2 Novembre

REDACTION :
ROUBAIX, rue de la Concorde, 7 (près la place du Théâtre).
TOURCOING, rue Paris, 49.
Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille.
PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES : [illegible]
RÉCLAMES : [illegible]
FAITS DIVERS : [illegible]
LOCALES : [illegible]
Les annonces peuvent [illegible] au bureau du journal ; à Paris, [illegible] 30, rue Vivienne.
TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 001 | A TOURCOING : [illegible]
A LILLE : N° 67.

LES FAITS DU JOUR

— Par décision ministérielle, il est institué dans chaque corps d'armée un Conseil de discipline mixte ; le droit de punir est réservé aux commandants de compagnie ou d'escadron.

— Un tamponnement s'est produit entre deux trains à proximité de Cherbourg. Il y a huit blessés.

— Une violente tempête a sévi à Nice, suspendant la navigation et causant des dégâts considérables.

UN NOUVEAU FEUILLETON

DIMANCHE prochain nous commencerons la publication d'un roman-feuilleton dû à un des auteurs les plus justement populaires, Pierre Zaccone :

Maman Rocambole

œuvre d'un intérêt puissant et soutenu, tenant le lecteur constamment en haleine pendant le développement d'une intrigue émouvante et captivante au possible.

Maman Rocambole

constitue un véritable chef-d'œuvre d'imagination, de drame et de sentiment, qui ne peut manquer d'obtenir un très grand succès auprès de nos lecteurs et lectrices.

DIMANCHE prochain lire dans l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Maman Rocambole

Par Pierre ZACCONE

Les Français et les Anglais aux Nouvelles-Hébrides

Pourquoi ce gouvernement à deux ne pourrait-il pas aller, si deux puissantes nations comme la France et l'Angleterre étaient vraiment animées de l'esprit de civilisation et de justice ? Ou pourrait presque dire « au gouvernement à trois » puisque le roi d'Espagne est chargé de désigner le président du tribunal mixte. Et pourquoi un gouvernement à trois, aux Nouvelles-Hébrides, ne pourrait-il pas aller, si nos nations étaient vraiment les flambeaux de la civilisation et du progrès ?

Mais l'expérience que l'on inaugure dans l'archipel australien n'inspire pas de confiance parce que l'on sait trop bien que chacun des co-gouvernants voudra empiéter sur l'autre et les Anglo-Saxons auront ne sont pas accoutumés à se contenter de leur juste part, il leur faut bientôt prendre le tout !

On connaît seulement depuis peu l'accord qui fut signé au février dernier entre la France et l'Angleterre pour le gouvernement des Nouvelles-Hébrides situées entre les possessions de la France et de l'Angleterre en Océanie. Les colons français occupent environ 300.000 hectares et les Anglais 800.000, à ce que l'on assure, dans le groupe insulaire qui comprend plus de 70 îles d'une grande fertilité et d'une grande richesse. Les habitants originaires, on n'en parle pas, bien entendu, on les dépossède de leurs champs pour les civiliser et leur apprendre l'art de l'administration et des tribunaux.

L'Australie avait commencé par élever la voix : elle réclamait l'archipel des Nouvelles-Hébrides à son profit exclusif ; mais elle a abandonné ces prétentions devant l'entente cordiale de la France et de l'Angleterre. Elle reprendra ces prétentions plus tard lorsqu'elle sera devenue elle-même une République fédérative puissante par ses armées et par ses flottes, comme les Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Dans ce temps-là l'Australie réguera en maître sur l'Océan Pacifique.

Et l'on assistera à des luttes d'influence étonnantes qui se passeront entre l'Amérique, l'Australie et le Japon sur ce coté de la planète et peut-être aussi sur l'autre côté !

Les Nouvelles-Hébrides, cultivées par une forte race issue des Françaises et des Anglais d'aujourd'hui, et fortifiées au milieu des flots par les défenses de la nature comme les défenses de l'art et de la science, pourront être alors elles-mêmes une République célèbre qui donnera des lois à l'Australie tout entière.

La civilisation a commencé dans les îles avant de se répandre sur les continents ; il semble quelquefois que les îles sont destinées à devenir encore, après un si grand nombre de siècles, le rafoge des arts et des lumières et à gouverner du sein des flots les masses continentales, habitées par des millionnaires d'esclaves qui travailleront pour la gloire et pour le bonheur des îles ! L'admirable fortune de l'Angleterre et le miracle de Japon peuvent nous donner des pressentiments dans ce sens. Est-ce que le petit Japon n'a pas vaincu la Russie et ne paraît-il pas appelé à étendre au loin son influence sur la Chine ?

Les Nouvelles-Hébrides si les autres terres australiennes furent d'abord reconnues par les Portugais et les Espagnols, par les Magellan, et les Mendaus au seizième siècle ; mais les noms des anciens explorateurs ont été effacés par les Dupperrey, les Bougainville, les Dumont-d'Urville, les Dupetit-Thouars qui portèrent très haut dans cette partie du monde le nom et le prestige de la France.

La France et l'Angleterre sont en négociation depuis 1887 pour administrer en commun le groupe mélanésien, ainsi nommé parce que ces îles ont été trouvées occupées par des hommes à peau noire, aux cheveux crépus, dont l'origine se perd dans la nuit de l'antiquité. Ils disparaissent rapidement de nos jours au contact des Blancs qui absorbent tout et les condamnent à une ruine précipitée. Le tribunal mixte des Français et des Anglais n'est pas de nature évidemment à défendre les propriétés des pauvres nègres contre la prise de possession des nouveaux venus.

Le gouverneur des îles Fidji pour l'Angleterre, le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie pour la France, sont chargés de gouverner, d'un commun accord, les Nouvelles-Hébrides. Partout où nos troupes d'Européens se trouvent réunis, ils sont autorisés à instituer une commune et à élire un Conseil municipal, où les femmes ont le droit de siéger comme les hommes. Les femmes et les hommes sont électeurs au même titre. Les postes, les télégraphes, les téléphones, se développent de jour en jour.

La France et l'Angleterre auront-elles assez de bonne volonté réciproque pour continuer cette œuvre pacifique ? Beaucoup de personnes en doutent, ou a coutume de dire que le régime de « condominium » n'est pas pratique. Et cependant, si l'on était raisonnable, est-ce que ce ne serait pas une méthode excellente pour maintenir et développer l'influence européenne à la surface de la planète ? Mais les hommes sont-ils jamais raisonnables ?

HECTOR DEPASSE.

LA SÉPARATION

Les biens donnés aux Eglises

On sait qu'une enquête a été ouverte, sur l'ordre du gouvernement, par le procureur général de Bordeaux pour rechercher s'il est exact qu'au Congrès des jurisconsultes catholiques de Périgueux, des orateurs aient préconisé le vol ou le détournement d'objets religieux. Voici, d'après la *Vérité française*, la question relative aux objets mobiliers discutée à Périgueux :

Les donateurs pourront-ils revendiquer le mobilier donné en prêté à usage aux églises, tels que tableaux, lustres, vases sacrés, chemins de croix, etc. ?

Et, d'après le même journal, la réponse suivante y a été faite :

Quand on a fait un don à une fabrique, on a donné à un établissement considéré comme mineur par la loi.

Pour que la donation ait été parfaite, il aurait donc fallu que ce mineur ait été autorisé à accepter. Il n'y a jamais eu pareille autorisation d'acceptation ; la plupart des donations sont donc nulles ; l'autorisation constituant la condition substantielle de l'acceptation.

Les donateurs ou les personnes qui ont mis au dépôt des objets mobiliers dans une église peuvent donc légalement les reprendre. Qu'on représente donc les objets donnés dont l'acceptation par la fabrique n'a pas été autorisée par le gouvernement ; que les donateurs ou leurs héritiers les reprennent immédiatement, le plus tôt possible, sans attendre la nomination d'un séquestre qu'ils les reprennent parce que s'est leur propriété qu'ils reprendront.

ÉCHOS

A qui le gros lot ?

A la fermeture de l'exposition de Milan eurent lieu le tirage d'une loterie nullement banale, d'une loterie dont l'initiative a été prise par un comité d'artistes et de gens du monde, de la « loterie du mariage », enfin.

Les lots, dit *Le Cri de Paris*, sont représentés par trente jeunes femmes, d'une beauté et d'une réputation incontestables. Et ces trente lots sont accompagnés d'importantes dots. Le plus jolie des trente bonjoks offrira, avec ou sans, un million non moins joli à son possesseur de l'heureux billet. Les autres dots sont de 500.000 francs jusqu'à 25 000.

Et les jeunes beautés ne sont contraintes à ne point refuser le mari que leur désignera le sort.

On s'arrache les billets, est-il besoin de le dire ?

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Constatations encourageantes

Les importations Françaises aux Etats-Unis. — Les Tissus et les Gants. — L'Article de Paris. — Vins et Produits chimiques. — L'Alimentation

Au cours de la dernière année fiscale, de 30 juin 1905 au 30 juin 1906, le mouvement commercial des Etats-Unis a atteint à 3.78 millions à l'importation et 9.068 millions à l'exportation. La part de la France dans ces échanges a été de 563 millions 1/2 aux importations pendant que nous achetions pour 509 millions de marchandises à l'Union américaine.

Les tissus viennent toujours en première ligne dans nos importations aux Etats-Unis, nous leur avons vendu en effet pour 153 millions de soieries, cotonnades... Nos industriels de Saint Etienne, de Lyon, l'industrie calaisienne de la dentelle, les produits de la Haute-Loire, les lainages de Roubaix, Reims et Elbeuf y trouvent toujours un excellent débouché ; nous ne saurions toutefois trop redoubler d'activité pour défendre nos positions, car, chaque année, de nouvelles manufactures de soieries se créent aux Etats-Unis.

Nos ventes de cuirs et peaux ont atteint le chiffre de 11.962.000 fr ; malheureusement, depuis 11 ans, la valeur des importations de gants diminue d'une façon constante et cependant la consommation locale ne cesse d'augmenter ; ce résultat est dû à l'application du tarif Dingley douaniers droits sur les gants d'hommes sont réellement prohibitifs, aussi l'industrie américaine remplace-t-elle peu à peu nos produits par les siens. Jusqu'à présent le champ reste libre aux importateurs de gants de femmes qu'on arrive très difficilement à fabriquer aux Etats-Unis avec ce fini et cette délicatesse que nous savons donner à nos envois. Malheureusement la mode a secondé les vues des protecteurs américains, en mettant en évidence un genre de gants piqués pour femmes, ressemblant beaucoup aux gants d'hommes.

Un des meilleurs chapiteaux de tout vente en Amérique consiste dans tous ces objets variés, si souvent contrefaits, connus sous le nom d'« Articles de Paris ; c'est en outre toujours à Paris que viennent s'approvisionner les modistes pour les articles élégants et de haut prix.

L'exercice que nous examinons a été excellent pour l'importation de nos vins de Bordeaux et de Bourgogne. Quant en Champagne, ce vin français par excellence, sa vente augmente sensiblement. Les Etats-Unis en absorbent pour 18.700.000 francs en 1906, leur valeur en 1905 a été de 27.300.000 francs ! Pour les liqueurs, dont la grande majorité provient de France, leur importation n'a cessé de s'accroître depuis cinq ans. C'est le meilleur témoignage qui puisse être donné de le façon dont elles sont appréciées ; de 1900 à 1906, c'est-à-dire pendant six ans, il en est entré aux Etats-Unis 500.161 caisses, ce qui donne une moyenne de 83.360 caisses par an. L'importation en 1900 était de 65.780 caisses, en 1905 elle a été de 112.981 caisses.

Nos produits chimiques, en dépit de la concurrence allemande, se vendent bien ; en ce qui concerne le parfumerie, une grande quantité est importée sous forme d'ingrédients essentiels, afin d'éviter une partie des droits de 65 0/0 qui frappent les produits complètement achevés. Si d'ailleurs cette industrie a pris sur place un assez grand développement, les Etats-Unis dépendent encore largement de l'Europe pour les matières premières. Nos marques, tant en raison de leurs qualités que de l'élégance avec laquelle elles sont présentées, jouissent toujours d'une grande faveur. La question de prix, pour la parfumerie de toute première qualité, est d'ailleurs une question secondaire.

Le chapitre de l'alimentation a été également excellent pour nous, chaque paquebot arrivant du Havre a apporté tout l'hiver d'assez grandes quantités de légumes frais, petits pois, haricots verts, artichauts ; les uns et les et les autres arrivent surtout en conserves, tous ces légumes ayant pleu de savons que les produits indigènes.

Si nous ajoutons enfin que nous vendons annuellement comme œuvres d'arts et produits d'industrie artistique pour une dizaine de millions de francs, nous serons une idée générale de notre importation aux Etats-Unis.

BERTAL

SERVICE SPECIAL

NOS

TÉLÉGRAMMES

LES MÉMOIRES

du prince de Hohenlohe

Les Allemands à Paris

Berlin, 1er novembre.

Le quatrième et dernier volume de ces mémoires, qui vient de paraître à Berlin, relate les souvenirs de la guerre de 1870.

Voici un croquis assez vif, d'ailleurs sans bienveillance, de l'entrée des troupes allemandes dans Paris après la capitulation, deux jours après la grande revue que l'empereur Guillaume avait passée à Longchamp. (Le prince de Hohenlohe était général d'artillerie, ancien aide de camp de feu Frédéric-Guillaume III.)

« Le 29 décembre, devant Paris, il reçut de Guillaume ler le commandement en chef de l'artillerie de siège.

L'entrée des troupes allemandes à Paris

Quand la revue fut terminée, l'empereur alla à cheval jusqu'à ses voitures et retourna à Versailles. Le lendemain, sans escorte, accompagné de son adjudant, le prince Radziwill et avec un chasseur sur le siège, il fit tout seul une promenade dans Paris, en voiture ouverte attelée à deux chevaux. Le cocher qu'il monta vint avec justement cet précédent quand on avait qu'il recevait alors chaque jour des lettres de menaces lui annonçant sa mort prochaine et dont la plus polie commençait par ces mots : « Cochon de Guillaume... » (*en français dans le texte*). Il parcourut aussi des rues de la ville très désertées et Radziwill me dit qu'il avait entendu plus d'une fois ces exclamations : « Qu'est-ce que ceci ? Mais c'est Guillaume ! Tiens ! Il a osé ! » (*en français dans le texte*). Plusieurs des princes allemands avaient demandé à l'empereur la permission d'entrer avec lui à Paris. Il leur avait répondu qu'il ne pouvait le leur permettre. Comment aurait-il pris cette responsabilité quand il savait dans quelle intention hostile les canons avaient été transportés à Montmartre, et un seul malentendu, le moindre échauffourée pendant l'entrée pouvait amener un combat à mort dans les rues, pendant lequel celui-ci ou celui-là aurait facilement la risque de périr. Ceux qui prirent part à l'entrée sans permission le firent à leurs risques et périls...

Toute la chose présente une telle abondance de tableaux divers, changeant à chaque instant, qu'il me fut impossible de les fixer tous dans ma mémoire. On passa par le plus belle voie de la ville universellement célèbre, bordée des plus fines pièces avec les jardins magnifiques, par les Champs-Elysées.

Je n'avais jamais vu Paris. Toutes les devantures donnant sur la rue étaient étroitement fermées. Çà et là seulement, il y en avait de largement ouvertes et garnies de nombreux passants les uns contre les autres, et dont les têtes caractéristiques trahissaient les fils d'Albion ; çà et là aussi le volet fermé s'entr'ouvrait juste assez pour permettre à une Parisienne de jeter un regard quand la curiosité était plus forte que la haine nationale.

Le peuple dans la rue était massé sur les trottoirs, retenu loin de la chaussée par ces dolo de sergents de ville. Il était difficile de distinguer le peuple des gardiens du l'ordre public, car les uns et les autres portaient l'uniforme de la garde nationale, habit bleu et pantalon bleu avec de larges bandes rouges. Même les enfants de dix ans étaient ainsi habillés, et la plupart des femmes, surtout les jeunes et les jolies, paraissaient dans une espèce d'uniforme de cantinière, et chacune s'imaginait être une « jeune fille de Saragosse ».

Les masses les plus épaisses stationnaient aux endroits où les rues latérales étaient barrées par un cordon aux couleurs de la République, marquant les limites de notre zone d'occupation. Le peuple n'était pas armé, mais en uniforme.

La grande majorité montrait une curiosité muette. Mais assez souvent partaient des exclamations qui manifestaient la haine, en quand quelque chose paraissait comique à la foule, ces qualifiés et des risées. Quand les Bavarois arrivèrent sur la vaste place circulaire où se dresse l'Arc de Triomphe, le peuple mesta de se ruer sur eux avec hostilité, car la sonnerie mustia observée jusque-là par nos troupes s'avait rendu toujours cadencées et les uniformes bien clair étaient les plus criants et les plus bels du type. Alors le commandant du bataillon arrêta ses hommes et commanda « en joue » sur la foule affolée avec les fusils non chargés. Aussitôt tout le monde de fuir en hâte et beaucoup de culbuter les uns sur les autres.

L'Arc de Triomphe était barré de chaînes de façon à empêcher les troupes de défiler sous l'arche. Nos troupes enlevèrent les chaînes. Des grandes statues qui entourent l'Arc de Triomphe (le prince confond avec la place de la Concorde), celle qui représentait Strasbourg était voilée de crêpe. Kameke, qui était gouverneur de Paris, permit aux Français ce plaisir. Une large rue latérale laissait voir à gauche une grande église et comme on disait que c'était la Madeleine, je piquai des deux dans cette direction pour jeter un regard sur la façade. Le masse du peuple rugit et tonna d'une voix : « Halte ! Ceci c'est la limite, vous ne passerez pas par ici. — Pardon, messieurs, dis-je très poliment, je n'ai pas l'intention de passer, je désire seulement admirer cette belle église. — Ah ! c'est différent, s'écrièrent les Français flattés. Monsieur ne veut qu'admirer l'église, c'est le Madeleine, une belle église, n'est-ce pas, monsieur ? » Tout en regardant l'église, je dis : « En effet, admirable ! » Sur quoi ceux qui m'entouraient devinrent tout à fait gentils et aimables et dirent : « Et bien, et Paris, quelle belle ville, par exemple ! » Comme je disais : « Mais n'est connu, c'est la plus belle ville du monde », je gagnai le cœur des décontents. (Tout ce dialogue, en français dans le texte.) Les Parisiens sont absolument fous de vanité.

En considérant cette église, j'arrivai sur l'allée gauche de la masse des cavaliers et je frôlai de très près la haie des regardants dont l'attitude fixait surtout mon attention. Une jeune et très jolie femme en uniforme en faisait surtout remarquer par ses efforts pour se pousser en avant, et comme elle me frôlait presque, je ne pu m'empêcher de sourire à ces yeux. Elle me regarda en plein visage, tira la langue et agita légèrement, en manière de symbole, ce jupe par derrière : « Ad ! m'écriai-je, est-ce bien la grâce et fameuse des Parisiennes ? » Le peuple lui tombe dessus avec humeur et elle disparut au milieu des mauvais compliments de la foule...

Conseil de Cabinet

Paris, 1er novembre.

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce soir à 5 heures, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Clémenceau.

Les libertés syndicales

Le Conseil s'est particulièrement occupé de la question des libertés syndicales. Il a décidé l'extension de ces libertés pour accroître la capacité des syndicats professionnels et pour assurer leurs droits par des sanctions civiles. En ce qui concerne les fonctionnaires, le Conseil a décidé de leur donner toutes garanties contre l'arbitraire ; ceux-ci pourront bénéficier des avantages de la loi par les associations. Mais le gouvernement entend leur refuser le droit de grève.

La déclaration du Gouvernement

Le Conseil se réunira samedi à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières, pour arrêter les termes définitifs de la déclaration que le président du Conseil exposera vendredi.

Le budget de 1907

Le Conseil des Ministres s'occupera également samedi de la question budgétaire et des propositions que M. Caillaux, ministre des finances, soumettra par lettre à la Commission du budget.

Contre les Antimilitaristes

La « Voix du Peuple » poursuivie. — Une plainte du ministre de la guerre

Paris, 1er novembre.

Le journal de la Confédération générale du Travail, *La Voix du Peuple*, avait réédité, à l'occasion du départ de la classe, le numéro qui avait déjà motivé les poursuites contre M. Gustave Hervé et autres. Des poursuites avaient été engagées par le parquet de Marseille contre ce journal.

Pourquoi, se demandait-on, le parquet de Marseille était-il le seul à poursuivre un journal édité à Paris et répandu dans toute la France par les soins de la Confédération générale du Travail ?

Le ministre de la guerre vient d'adresser au parquet de la Seine, par l'intermédiaire du garde des sceaux, une plainte formelle contre les auteurs responsables de la publication de la *Voix du Peuple*. Transmise hier par le procureur général au procureur de la République, cette plainte a provoqué immédiatement l'ouverture d'une instruction dont M. André a été chargé.

On croit savoir que des poursuites seront exercées également par plusieurs parquets de provinces pour la même objet. Les juges instructeurs qui en seraient chargés en désolidariseraient ensuite au profit de M. André, de sorte que le procès des antimilitaristes serait de nouveau porté devant le jury de la Seine.

Un ivrogne meurtrier

DEUX AGENTS GRIÈVEMENT BLESSÉS

Paris, 1er novembre.

Jeudi, matin, à 7 heures, rue Lecourbe, en face la mairie, un ouvrier employé à la réfection de la voie des tramways, le nommé Joseph Grimaldi, que des agents de l'8e arrondissement arrêtaient, sur réquisition, pour ivresse et scandale, a tiré sur eux trois coups de revolver.

Atteints tous les deux d'une balle en pleine poitrine, les gardiens Lecoley et Mouliers s'affaissèrent sur la chaussée et durent être transportés à l'hôpital Boucicaut où ils ont été admis d'urgence. Quant au meurtrier, frappé à la tête par un passant qui avait pris la défense des agents, et légèrement blessé, il a reçu en premier pansement et a été envoyé au Dépôt.

L'agent Lecoley est atteint au côté droit du ventre, dans la région du foie ; son état est relativement satisfaisant. Quant à l'agent Mouliers, atteint d'une balle au côté gauche de la poitrine, dans la région du poumon, son état est grave ; il a subi une première opération.

MM. Lépine et Touny sont allés visiter à l'hôpital les deux agents blessés et leur ont remis à chacun une médaille.

Tamponnement entre deux trains

Huit blessés

Cherbourg, 1er novembre.

Un tamponnement s'est produit entre deux trains de marchandises en gare de Souverain. Par suite du choc, des blocs de pierres que transportait le train tamponneur sont venus s'abattre sur un train de voyageurs en direction de Cherbourg. Deux wagons ont été en partie démolis. Il y a huit blessés, dont cinq dames et trois agents de la Compagnie. Toutes les dames ont reçu des brûlures. Un train de secours est rapidement arrivé sur le lieu de l'accident qui semble dû à l'imprudence du mécanicien du train tamponneur.

Un coup de mer à Nice

Les quais sont envahis — Les dégâts

Nice, 1er novembre.

Une violente tempête s'est abattue, hier après-midi, sur la ville. La mer était démontée comme en 1884 ; elle envahit les quais et la promenade des Anglais, arrachant sur la promenade les arbres et les bancs, inondant les jardins, les sous-sols et la poissonnerie.

La promenade des Anglais et tous les carrefours de la rue de France étaient transformés en lacs. Il y avait en certains endroits cinquante centimètres d'eau.

Sur les quais, la mer a arraché des grilles et emporté des bateaux de pêcheurs. L'embarcadère des bains de la plage est totalement emporté et réduit en morceaux.

Le vapeur *Courrier de la Corse*, qui était en large devant Nice, n'a pu entrer à cause des vagues énormes dépassant la hauteur des arbres, sur la promenade des Anglais. Des dégâts considérable sont signalés des environs, notamment de Beaulieu et de Saint-Jean, où on vient d'et a soufflé violemment. A Villefranche, la passerelle des casernes a été emportée.

Buffalo Bill disparu et retrouvé

Londres, 1er novembre.

Le colonel Cody vient de faire éprouver à ses compatriotes une de ces émotions intenses dont il a le secret.

Le colonel Cody, qui fréquente à New-York toute la haute société, avait entraîné dans une partie de chasse tout un groupe d'amis qui, confiants dans la hardiesse et le courage de leur chef de file, l'avaient suivi sans hésiter.

A peine étaient-ils partis qu'une terrible tempête de neige éclata. On ne doutait point qu'ils ne fussent perdus. Il était impossible qu'il en fût autrement. Déjà une expédition s'organisait pour rechercher les cadavres des chasseurs trop téméraires. Or, voici qu'en moment même où l'expédition se préparait à se mettre en route, [illegible]

La catastrophe du « Latin »

Les corps des victimes à Marseille

Tunis, 1er novembre.

Les corps des victimes du *Latin* ont été embarqués sur le courrier *Saint-Augustin* partant de Bizerte à dix heures. Ils seront conduits à Marseille par les soins des pompes funèbres de Tunis, puis dirigés sur les destinations indiquées par les familles.

Le commandant Vouin, de la commission d'enquête, a examiné divers papiers trouvés dans le *Latin* et sur les victimes, entre autres les feuilles de pointages du bord. Le *Dragonnière* et le *Polyphème* sont partis pour Tunis.

Une nouvelle voie d'invasion

EN ALSACE-LORRAINE

Metz, 1er novembre.

L'administration des chemins de fer d'Alsace-Lorraine vient de décider la mise en service d'une nouvelle voie ferrée reliant Sarreguemines-Bourg, sur la ligne de Strasbourg-Metz, qui aboutira à Ademswiller sur la ligne Sarreguemines-Bourg-Sarreguemines. Cette ligne sera exclusivement prolongée par Bitche jusque vers la Pulaticot où elle viendra se souder à la ligne de Mannheim à Sarreguemines.

A ce moment, le grand état-major allemand disposera d'une nouvelle ligne de concentration qui lui permettra de jeter les troupes venant du centre de l'Allemagne par Mannheim, directement sur la grande base stratégique Sarreguemines-Metz.

La retraite du prince de Bülow

Berlin, 1er novembre.

On envisage présentement l'hypothèse que le prince de Bülow doit se retirer. Dans cette hypothèse, on se pense qu'il pourrait être appelé au poste, bien moins important, de statholter d'Alsace-Lorraine, occupé actuellement par le prince de Hohenlohe-Langenburg. Ce poste, par son caractère officiellement qui y est attaché, est un peu près le seul qui pourrait convenir à l'ancien chancelier de l'empire.

Les Crucifix dans les Écoles

Scandaleuse attitude d'un Curé

Par arrêtés du préfet de la Seine-Inférieure les maires de Bosy-Perville et de Romain-de-Colbosc sont suspendus de leurs fonctions pour avoir replacé dans les salles de classe des écoles publiques de leurs communes les crucifix enlevés par les instituteurs.

M. Debiel, adjoint au maire de Vernes (Doubs), suspendu pour avoir replacé les crucifix dans les salles de classe, vient d'être révoqué. En outre, le directeur, M. Hanriet, et l'adjoint, M. Debiel, qui avaient procédé de vive force dans le domicile des instituteurs, sont déférés devant le tribunal correctionnel, le premier à 25 francs, le second à 15 francs d'amende, le tout avec sursis.

Le remplacement des emblèmes religieux à Noirente (Doubs) a donné lieu à une manifestation. Au sortir de la messe, un certain nombre de catholiques ayant à leur tête le maire, M. de Chassenbrun, et le conseiller, M. Bidot, se rendirent à l'école communale pour y replacer le crucifix enlevé le veille. L'instituteur, M. Motte, voulut en protéger pour défendre l'entrée des locaux scolaires, mais il fut rejeté sur le haut du palier par le conseiller qui le saisit à la gorge et voulut le précipiter dans la cage de l'escalier. Une plainte a été déposée entre les mains du procureur de Besançon.

Faux bruit d'un combat au Tchad

Paris, 1er novembre.

Au ministère des colonies, on démentait formellement le bruit d'un combat au cours duquel, aux environs du lac Tchad, une partie de méharistes françaises dont officier et 60 hommes seraient été massacrés. L'agence anglaise qui lance cette information annonçait également que M. Gentil était sur le Chari, en marche vers le lieu du désastre pour châtier les tribus rebelles.

Tout autorise à croire que la nouvelle de la destruction d'un détachement de méharistes au nord du Tchad est aussi fausse que celle de la présence, en août, à plus d'une centaine de kilomètres au sud, de M. le commandant général Gentil.

M. Gentil est actuellement en France et assure que rien ne le rappelle au Chari en service de l'intérieur. Il est difficile, d'ailleurs, de concevoir que des faits de cet ordre, avant d'être connus de nos gouverneurs de l'Afrique occidentale et du Congo, aient pu l'être dans la Nigeria anglaise, fort éloignée des lieux où ils se seraient passés.

L'ANARCHIE AU MAROC

Les intrigues de l'Allemagne

Paris, 1er novembre.

Le *Petit Marseillais* publie une correspondance ainsi conçue qui lui est adressée de Paris :

« Les conférences de M. de Rosen avec le sultan sont pour ainsi dire nulles. Le sultan ne saurait approuver l'Acte d'Algésiras d'une part. Le gouvernement allemand avait l'Europe entière sache, et pour en parler que le meghzen n'agit que sur ses conseils. Il le grand, sur ses yeux du sultan, sans [illegible] section. »

« Cette conduite en quelque sorte [illegible] par laquelle l'empereur Guillaume [illegible] lier à la France et à l'Angleterre [illegible] expresses d'excéder toute [illegible] sur la terre [illegible] sujet de [illegible] rien ne [illegible]